

La nouvelle équipe de l'AMF 44 élue et déjà mobilisée face à l'agonie des commerces de proximité.

Ce mardi 3 novembre, l'Association des Maires de Loire-Atlantique a élu son nouveau bureau pour le mandat 2020-2026.

Maurice PERRION, réélu Président des Maires de Loire-Atlantique, se réjouit que **ce nouveau bureau exécutif respecte rigoureusement les principes de pluralisme, d'équilibre, de représentativité, et donc de légitimité, qui animent l'Association des Maires de France.** Ont ainsi été élu(e)s :

- 1^{er} Vice-président : **Alain HUNAUT**, maire de CHATEAUBRIANT.
- 2^{ème} Vice-président : **Rodolphe AMAILLAND**, maire de VERTOOU.
- 3^{ème} Vice-président : **Danielle CORNET**, maire de PONTCHATEAU.
- Secrétaire : **Nicolas CRIAUD**, maire de GUERANDE.
- Secrétaire adjointe : **Sandra IMPERIALE**, maire de BOUGUENAI
- Trésorier : **Johann BOBLIN**, maire de LA CHEVROLIERE.
- Trésorière adjointe : **Sylvie CAUCHIE**, maire de BESNE.
- Déléguée à la Ruralité : **Aurélien MEZIERE**, maire de PLESSE.
- Déléguée à la Formation : **Nelly SORIN**, maire de VIEILLEVIGNE.
- Autres membres du bureau : **Philip SQUELARD**, maire de TRANS-SUR-ERDRE, **Dominique DAVID**, maire de DERVAL, **Laurent TURQUOIS**, maire de SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE, **Carole GRELAUD**, maire de COUERON, **Jean-Sébastien GUITTON**, maire d'ORVAULT, **Jean-Louis MOGAN**, maire de MISSILLAC, **Jean-Michel BRARD**, maire de PORNIC, **Laurent ROBIN**, maire de MACHECOUL-SAINT-MEME, et **Thierry AGASSE**, maire de SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES.

Pour ce nouveau mandat, **l'ambition de la nouvelle équipe est de continuer de représenter les Maires et Présidents d'intercommunalité, de les fédérer et d'agir collectivement pour porter les grands enjeux du XXI^{ème} siècle, qui se construisent au cœur des territoires,** comme par exemple, l'accélération de la transition écologique et énergétique, la relance et le développement économique et social ou encore le défi démographique.

Une nouvelle délégation « Ruralité » a été mise en place afin d'amplifier l'action dans les territoires ruraux qui sont confrontés à des défis majeurs et aux fractures territoriales.

L'Association des Maires de Loire-Atlantique continuera aussi d'agir au service des Maires et des Présidents, pour les aider, les informer, les représenter et défendre les libertés locales et l'intérêt général des collectivités, d'autant plus dans l'actualité difficile que nous traversons.

En effet, en cette période, **la priorité absolue des maires est de lutter contre l'épidémie et de protéger la santé de leurs concitoyens, et notamment des plus vulnérables.** Les Maires

agissent depuis le début de la crise et concourent autant que possible à soutenir l'action de l'Etat pour limiter les conséquences sanitaires.

Pour autant, **les Maires sont inquiets et se mobilisent contre la décision gouvernementale relative à la fermeture des commerces de proximité non-alimentaires ou « non essentiels », déjà fragilisés par le premier confinement.**

Certains Maires ont pris des arrêtés contraires, qui ne peuvent être la solution, mais tous se rejoignent face aux cris d'alarme des commerçants indépendants locaux, à les défendre. **Les fermer à nouveau, c'est assumer d'en sacrifier une partie, qui mettra la clé sous la porte !**

Ainsi, l'Association des Maires de Loire-Atlantique appelle le gouvernement à mettre en œuvre **une gestion adaptée, différenciée et territorialisée de la crise sanitaire, à entendre l'agonie économique de nos commerçants de proximité et à faire confiance aux acteurs des territoires**, dans un esprit de concertation, pour agir avec responsabilité et résilience.